

Septèmes les Vallons
Le 18/02/2020

A l'attention de Monsieur Robert Daniel
Commissaire Enquêteur à la mairie de Saint- Benoît
Le bourg 04240 Saint -Benoît

Objet : Enquête publique relative à une demande d'autorisation de renouvellement d'exploitation et d'extension de la carrière au lieu-dit « Les Barmettes et pont du Gay » sur les communes de Braux et Saint Benoît.

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je soussigné Philippe Lopez

Je soussigné Marie-Pierre Lopez

Ma famille et moi-même passons nos Vacances dans ce village, dans la maison de famille de St benoît et nous sommes attachés à ce village et à la beauté de ces paysages.

La création d'une carrière ou bien son extension est une détérioration irréversible de l'environnement.

Une augmentation du trafic des camions serait une nuisance inévitable pour la vallée déjà bien encombrée.

De plus nous savons tous qu'il est impossible de contrôler les livraisons de déchets dans leur totalité. Il en résultera une pollution irréversible des nappes phréatiques.

Nous en avons un exemple récent dans le quatorzième arrondissement de Marseille.

J'émet donc un Avis Défavorable pour ce projet et vous demande bien gracieusement d'y renoncer pour le respect de nos générations futures.

Lopez Philippe

Lopez Marie-Pierre